

B.J.
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

DU 22 MAI 1993
DECRET n°93-202 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV.
portant inscription au tableau d'avancement au titre des années 1988 et 1990 Inspecteurs du Trésor des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Trésor) en tête : KUAKUA-MAKETU (Jean Pierre)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I ;
(/u le décret n°62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des SAF ;
(/u le décret n°65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 règlementant l'avancement des fonctionnaires ;

D.G.B.

(/u le décret n°71/247 du 26 Juillet 1971 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A des SAF en ce qui concerne les Contributions Directes l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret n°62/426 du 29 Décembre 1962 ;
(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n°92/975 du 5 Décembre 1992 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n°92/978 du 25 Décembre 1992 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

D.G.C.F.

(/u le décret n°92/979 du 25 Décembre 1992 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives ;

(/u le décret n°90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets financiers, des avancements et des révisions des situations administratives ;

(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'avancement réunie à Brazzaville, en date du 20 Novembre 1991 ;

R R E T E : .../...

144

8

ARTICLE 1ER: Les Inspecteurs du Trésor des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Trésor) dont les noms et prénoms suivent, sont inscrits au tableau d'avancement au titre des années 1988 et 1990 pour les 3° et 4° échelons de leur grade à Deux (2) ans.

- KUAKUA-MAKETU (Jean Pierre) - T.F.G. BRAZZAVILLE
- M F I N A (Daniel) - T.P.R. KINKALA

ARTICLE 2: Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo (JORC) et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 24 Mai 1993

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement.

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Reformes Administratives.


Jean Prosper K O Y O


Claude Antoine DACOSTA.

AMPLIATIONS:

- JORC.....1
 - MFD.....2
 - DGFP.....2
 - DGFP/DGCA.....4
 - DGB.....2
 - DGCF.....2
 - TRESOR.....6
 - T.P.R. KINKALA1
 - INTERESSES.....2
 - DOSSIERS.....6
 - DGFP/BST.....2
 - SGM/DC.....2
- X